

BAREME DES COMMISSIONS ET HONORAIRES

Sauf exceptions mentionnées, tous nos prix de vente en vitrine s'entendent frais d'agence inclus et TTC (TVA à 20%)

FRAIS ET HONORAIRES DE COMMISSION D'AGENCE SUR TRANSACTIONS

• Prix de vente de 0 à 50 000 € :	4 000 euros T.T.C
• Prix de vente de 50 001 € à 90 000 € :	8,5% T.T.C
• Prix de vente de 90 001 à 150 000 € :	7.5 % T.T.C
• Prix de vente de 150 001 à 250 000 € :	7 % T.T.C
• Prix de vente de 250 001 à 350 000 € :	6.5 % T.T.C
• Prix de vente au-dessus de 350 001 € :	5 % T.T.C

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% (dans la limite de 90m²)

- Honoraire d'entremise : **20€**
- Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail : **8€/m²**
- Honoraires de réalisation d'états des lieux d'entrée : **3€/m²**

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% (dans la limite de 90m²)

- Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail : **8€/m²**
- Honoraires de réalisation d'états des lieux d'entrée : **3€/m²**

Prestations particulières

- Honoraires pour un avenant de bail : **150€ TTC**
- Honoraires pour location de parking ou garage : **90€ TTC** (pour chaque partie)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Tarif dégressif (total des sommes encaissées annuel)

- De 0 à 20 000€ : **7,20% TTC** (6% HT + TVA 20%)
- De 20 001 à 40 000€ : **6,70% TTC** (5,58% HT + TVA 20%)
- Plus de 40 001€ : **6% TTC** (5% HT + TVA 20%)

7,20% TTC du montant des factures TTC acquittées sur les réparations et travaux de quelques natures que ce soit, y compris ceux liés aux dégâts des eaux, dont le montant dépasse 500€. Les honoraires de gestion sont à 100€ déductibles de vos revenus fonciers.